

EV EURL

26 rue de Béranger
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

AALA SCI

26 rue de Béranger
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

A Saint Maur des Fosses, le 12/02/2025

Objet : Signification de la réalisation de l'apport de parts sociales de la SCI à la société EV

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'agrément délivré par la SCI AALA en date du 20 décembre 2024, l'apport des 1 000 parts sociales représentant 100% du capital social de la SCI à la société EV, a été dûment réalisé en date du 3 février 2025.

En conséquence, la société EV EURL est désormais associée de la SCI et détient 1 000 parts sociales.

Nous vous prions de bien vouloir prendre acte de cette modification et d'enregistrer ce transfert dans les registres de la société conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signé par :

49A0A0647FFD410...

Eric VINCENT
Gérant